Vannes : les associations subventionnées fournissent le repas halal de rupture du jeûne…

écrit par Christine Tasin | 10 juillet 2016

Vannes. Rififi autour de la rupture du jeûne du ramadan

06/07/2016 – 07H00 Rennes (Breizh-info.com) – Vendredi 1er juillet 2016, des familles deMenimur, quartier « *sensible* » de Vannes, organisaient un repas de rupture du jeûne du ramadan. Pour l'occasion, deux associations de Vannes, **La Banque alimentaire e**t **Cuisiniers solidaires,** fournissaient le repas, halal bien entendu. Plusieurs dizaines de personnes venues de Vannes et des alentours avaient répondu à l'appel afin de partager le repas dans la rue servi par des femmes de confession musulmane. Des membres de l'association **« Mine de Rien »** – association d'éducation populaire basée sur Kercado, autre quartier de Vannes avaient également amené des participants. *Ouest-France* s'en est d'ailleurs fait l'écho dans sa version papier en titrant : « *le vivre ensemble, il suffit de le réaliser* », avec une photo montrant les organisatrices du repas, toutes coiffées du foulard islamique.

Pour rappel, la Banque alimentaire est subventionnée par de nombreuses municipalités du Morbihan, dont Vannes. Selon la définition dans la charte de la Fédération française des banques alimentaires, les « ***banques alimentaires*** *collectent, gèrent et partagent des denrées alimentaires pour aider l'homme à se restaurer. Leur action se fonde sur la gratuité, le don, le partage, le bénévolat et le mécénat* ».

L'association *Mine de Rien* est également subventionnée par la mairie de Vannes ; c'est ce qui précisément fait dire à Bertrand Iragne, conseiller municipal Front national que *« la ville de Vannes encourage le communautarisme.»*.

Dans un communiqué adressé à la presse, ce dernier écrit : *« La Banque alimentaire et les cuisiniers solidaires, associations pourtant neutres et destinées aux plus démunis quel qu'ils soient, ont participé à cette soirée tout comme les associations « mine de rien » et « «copains d'abord », financées par l'argent public. ».* Avant de revenir sur d'autres exemples de communautarisme à Vannes : *« Après les cadeaux clientélistes de la mairie par l'intermédiaire de son adjointe Latifa Bakthous (60 000€ pour des traducteurs turcs, terrain bradé pour la mosquée, plus de 18 000€ pour l'ASCEAP, association fondée par Saïd Bakthous, mari de l'adjointe au maire…), la ville de Vannes applique donc à la lettre la « politique de la Ville » voulue par la gauche.»* et réclame le respect de la laïcité et l'arrêt des subventions *« pour les associations encourageant le communautarisme ».*

Le nombre de musulmans à Vannes a sensiblement augmenté ces dernières années – comme dans une bonne partie de la Bretagne – comme en témoignent les constructions et ouvertures de mosquées en hausse ou certains changements vestimentaires visibles dans des quartiers comme Kercado ou Menimur. A Vannes, la mosquée gérée par les musulmans turcs de l'Ouest emploie d'ailleurs un imam qui …ne parle pas Français, ce qui n'a jamais ému le maire David Robo (LR).

Crédit photo : DR

[cc] Breizh-info.com, 2016 dépêches libres de copie et diffusion sous réserve de mention de la source d'origine

http://www.breizh-info.com/2016/07/06/46181/vannes-banque-alimentaire-cuisiniers-solidaires-front-national-communautarisme-ramadan

On ne sera pas étonnés.
Mosquée, recours des élus FN contre un excès de pouvoir ? C'est à Vannes. Et le conseiller FN a gagné !
Plus le quartier turc est invivable, plus la Mairie lui donne d'argent.
2500 mètres carrés offerts à une association turque ? C'est la Mairie de Vannes.
Les Bretons contre l'islam ? Tous à Vannes !

Trafic de drogue ? Il y en a à Vannes aussi !
Financement du communautarisme turc ? A Vannes toute !

La Mairie de Vannes n'hésite d'ailleurs pas à mettre sur son site l'adresse de tous les cultes de sa ville. On imagine que, s'il n'y avait pas à caser une association turque et donc musulmane, la liste n'existerait pas… Alibi.

Résistants, dites -poliment et sans insultes- au Maire de Vannes ce que vous en pensez.

Nous invitons les citoyens de Vannes à faire un recours devant le tribunal administratif pour utilisation des fonds publics à des fins communautaristes.

Adresse : Place Maurice Marchais, 56000 Vannes
Téléphone : 02 97 01 60 00
Courriel : http://www.mairie-vannes.fr/